

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 01 DECEMBRE 2003

Objet : L'an deux mille trois et le premier Décembre à dix
huit heures

Budget
Supplémentaire
2003

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au
nombre prescrit par le règlement dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON

0312/01

Présents ou représentés :

- MM. THAON, BALDINI, BONNET, CLARY, ESTROSI, FRERE, LORENZI,
MARY, MORANI, PAUGET, REGHEZZA, VEROLA.
- MES FORESTIER, GIUDICELLI, RENAUDO, PASTOR, PECQUEUR,
SOMARIA, STEFANI.

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire
du Syndicat pour l'année 2003 :

Après lecture des chapitres des dépenses et des
recettes, article par article, le Comité constatant son bon
équilibre, décide à l'unanimité de voter le Budget Supplémentaire
2003 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	10 800.00 E
	Investissement	5 000.00 E
	Total	15 800.00 E
RECETTES :	Fonctionnement	10 800.00 E
	Investissement	5 000.00 E
	Total	15 800.00 E

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre

